

Mardi 16 avril 2019

P8_TA(2019)0363

Accord international sur l'huile d'olive et les olives de table ***

Résolution législative du Parlement européen du 16 avril 2019 sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table (06781/2019 — C8-0134/2019 — 2017/0107(NLE))

(Approbation)

(2021/C 158/12)

Le Parlement européen,

- vu le projet de décision du Conseil (06781/2019),
 - vu le projet d'accord international de 2015 sur l'huile d'olive et les olives de table (11178/2016),
 - vu la demande d'approbation présentée par le Conseil conformément à l'article 207, paragraphe 4, à l'article 218, paragraphe 6, deuxième alinéa, point a), sous-point v), et à l'article 218, paragraphe 7, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (C8-0134/2019),
 - vu l'article 99, paragraphes 1 et 4, ainsi que l'article 108, paragraphe 7, de son règlement intérieur,
 - vu la recommandation de la commission du commerce international et l'avis de la commission de l'agriculture et du développement rural (A8-0186/2019),
1. donne son approbation à la conclusion de l'accord;
 2. charge son Président de transmettre la position du Parlement au Conseil et à la Commission, ainsi qu'aux gouvernements et aux parlements des États membres.
-